

Tarifs d'utilisation du réseau et tarifs accessoires **valables à partir du 1^{er} janvier 2018**

Electricité

Cette fiche reprend les tarifs tels qu'appliqués à partir du 1^{er} janvier 2018. Pour une explication plus détaillée des services liés à ces tarifs nous renvoyons vers le catalogue de service tel que publié sur les sites internet des cinq gestionnaires de réseau luxembourgeois :

- Creos Luxembourg S.A. (<http://www.creos-net.lu/>)
- Ville de Diekirch (<http://www.diekirch.lu>)
- Hoffmann Frères S.à.r.l. et Cie S.e.c.s. (Electris) (<http://www.electris.lu>)
- Ville d'Ettelbruck (<http://www.ettelbruck.lu>) et
- SüdStrom S.à r.l. & Co S.e.c.s. (<http://www.sudstrom.lu>)

1. Redevances pour raccordement au réseau basse tension (BT)

Dans la zone délimitée

Raccordement au réseau BT pour une intensité de 40A

Redevance unique	862,00€
------------------	---------

Raccordement au réseau BT pour une intensité de 50A/63A

Redevance unique	1.144,00€
------------------	-----------

Redevance unique pour une augmentation d'intensité d'un raccordement existant de 40A à 50A/63A	282,00€
--	---------

Raccordement au réseau BT pour une intensité de 80A/100A

Redevance unique	1.616,00€
------------------	-----------

Redevance unique pour une augmentation d'intensité d'un raccordement existant de 40A à 80A/100A	754,00€
---	---------

Redevance unique pour une augmentation d'intensité d'un raccordement existant de 50A/63A à 80A/100A	472,00€
---	---------

En dehors de la zone délimitée

Raccordement en dehors de la zone délimitée avec une section de câble de 70mm²

(se rajoute aux frais de raccordement dans zone délimitée)

par mètre courant de câble	19,90€
----------------------------	--------

Raccordement en dehors de la zone délimitée avec une section de câble de 150mm²

(se rajoute aux frais de raccordement dans zone délimitée)

par mètre courant de câble	27,50€
----------------------------	--------

Raccordement en dehors de la zone délimitée avec une section de câble de 240mm²

(se rajoute aux frais de raccordement dans zone délimitée)

par mètre courant de câble	31,70€
----------------------------	--------

2. Redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau BT

2.1 Utilisateurs réseau BT sans installation de production

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	10,48 €
50	12,07 €
63	16,91 €
80	19,61 €
100	22,79 €
120	27,73 €
Supplément au delà de 120A par phase, par tranche de 20A	
	3,18 €

2.2 Utilisateurs réseau BT avec installation de production

La redevance du tableau de gauche est facturée pour le point de fourniture avec la puissance souscrite la plus élevée. La redevance du tableau de droite est facturée pour le(s) autre(s) point(s) de fourniture.

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	10,48 €
50	12,07 €
63	16,91 €
80	19,61 €
100	22,79 €
120	27,73 €
Supplément au delà de 120A par phase, par tranche de 20A	
	3,18 €

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	4,13 €
50	4,13 €
63	6,91 €
80	6,91 €
100	6,91 €
120 et plus	8,68 €

2.3 Utilisateurs réseau BT avec installation de production seule

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	10,48 €
50	12,07 €
63	16,91 €
80	19,61 €
100	22,79 €
120	27,73 €
Supplément au delà de 120A par phase, par tranche de 20A	
	3,18 €

3. Complément à la redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau BT

Intensité par phase (A)	Total facturé par mois (€)
40	4,13 €
50	4,13 €
63	6,91 €
80	6,91 €
100	6,91 €
120 et plus	8,68 €

4. Utilisation réseau BT

Le tarif pour l'utilisateur réseau BT est de 0,0501 €/kWh.

5. Composante de disponibilité BT

La composante de disponibilité en 2017 est de 0,0501 €/kWh.

6. Raccordement direct d'un utilisateur réseau au transformateur MT/BT

6.1. Redevance de raccordement

Raccordement avec une section de câble de 70mm²

Raccordement jusqu'à une longueur de câble de 40m	1.130,00€
par mètre courant de câble si la longueur dépasse 40m	19,90€

Raccordement avec une section de câble de 150mm²

Raccordement jusqu'à une longueur de câble de 40m	1.530,00€
par mètre courant de câble si la longueur dépasse 40m	27,50€

Raccordement avec une section de câble de 240mm²

Raccordement jusqu'à une longueur de câble de 40m	1.830,00€
par mètre courant de câble si la longueur dépasse 40m	31,70€

6.2. Tarif de réservation de puissance

Tranche de 10kVA	14,04€/10kVA/mois
------------------	-------------------

Participation aux frais d'entretien des ouvrages MT et BT pour l'utilisation du poste de transformation	3,51€/10kVA/mois
---	------------------

7. Raccordement MT / HT / THT

En fonction du projet de raccordement. La facturation se fait sur base du mètre réel.

8. Raccordement direct d'un utilisateur réseau au transformateur HT/MT

Tranche de 100kVA	210,03€/100kVA/mois
-------------------	---------------------

9. Comptage MT, HT et THT

Tarif mensuel de comptage MT, mesuré du côté BT :	21,90 €/mois
Tarif mensuel de comptage MT, mesuré du côté MT :	85,03 €/mois
Tarif mensuel de comptage HT :	38,11 €/mois
Tarif mensuel de comptage THT :	99,12 €/mois

10. Utilisation réseau MT, HT et THT

Tarifs pour l'utilisation des réseaux électriques au Luxembourg 2018				
niveau de tension	Utilisation < 3.000 h		Utilisation > 3.000 h	
	Prix puissance €/kW	Prix énergie €/kWh	Prix puissance €/kW	Prix énergie €/kWh
clients finaux 220 kV	4,36	0,0083	21,79	0,0025
clients finaux 65 kV	8,55	0,0115	21,13	0,0073
clients finaux 20 kV	12,01	0,0361	78,82	0,0139

11. Composante de disponibilité MT / HT

11.1. Composante de disponibilité MT

Durée d'utilisation < 3000 heures

$$C_e = 0,0361 \text{ €/kWh}$$

$$C_p = 12,01 \text{ €/kW}$$

Durée d'utilisation > 3000 heures

$$C_e = 0,0139 \text{ €/kWh}$$

$$C_p = 78,82 \text{ €/kW}$$

11.2. Composante de disponibilité HT

Durée d'utilisation < 3000 heures

$$C_e = 0,0115 \text{ €/kWh}$$

$$C_p = 8,55 \text{ €/kW}$$

Durée d'utilisation > 3000 heures

$$C_e = 0,0073 \text{ €/kWh}$$

$$C_p = 21,13 \text{ €/kW}$$

12. Déplacement

Déplacement chez un utilisateur réseau

134,40 €

13. Redevances pour raccordements souterrains

Redevances pour raccordement souterrain	
Raccordement temporaire chantier y compris ampérage jusqu'à 100 A (fourni par client, raccordé par Creos)	354,45 €
Raccordement temporaire individuel fêtes y compris jusqu'à 100 A (sans armoire et câble de racc.)	159,90 €
Modification raccordement (sur demande client)	474,20 €

14. Dé-, Reconnexion d'un client au réseau BT

- Déconnexion et reconnexion au tableau de comptage / armoire de branchement :
 - Le tarif est de 237,60 € par opération déconnexion / reconnexion
- Déconnexion et reconnexion d'un raccordement aérien/façade:
 - Le tarif est de 472,80 € par opération déconnexion / reconnexion
- Déconnexion et reconnexion d'un raccordement aérien/façade nécessitant un élévateur:
 - Le tarif est de 885,00 € par opération déconnexion / reconnexion
- Déconnexion et reconnexion d'un câble souterrain avec frais de génie civil inclus pour une fouille :
 - Le tarif est de 1.422,80 € par opération déconnexion / reconnexion
- Déconnexion et reconnexion d'un câble souterrain avec frais de génie civil inclus pour deux fouilles :
 - Le tarif est de 2.372,80 € par opération déconnexion / reconnexion

15. Redevances diverses pour installations de comptage

Redevances diverses pour installations de comptage	
Pose/déplacement/mutation d'un compteur BT	152,75 €
Pose d'un compteur ACC BT jusqu'à 100A par phase (mesure directe) pour client raccordé au trafo MT/BT	524,00 €
Pose de chaque récepteur supplémentaire servant à commuter des services supplémentaires	303,00 €
Mutation des TI BT de l'installation de comptage à cause d'une augmentation puissance sur demande client	473,00 €
Frais de mise au rebut d'un compteur suite à destruction/endommagement par le client	312,00 €

16. Redevances pour étalonnage de compteurs BT

Le tarif est de 222,30 € pour l'étalonnage au laboratoire et de 272,00 € pour l'étalonnage sur site.

17. Consignation d'un poste MT client

Consignation poste MT client (pendant les heures de bureau)	329,00 €
Consignation poste MT client (en semaine en dehors des heures de bureau)	466,50 €
Consignation poste MT client (dimanche et jours fériés)	659,00 €
Consignation lignes MT/HT avec mise à la terre	1.075,00 €

18. Vérification des protections

Protections relatives aux équipements d'interface avec le réseau public devant obligatoirement être soumises à une vérification par le gestionnaire de réseau

Vérification obligatoire des protections clients 65 kV

Relais de protection d'une travée de ligne (par travée & intervention, suivant accord avec le client)	1.112,50 €
Relais de protection d'une travée transfo (par travée & intervention, suivant accord avec le client)	1.538,50 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (par intervention, suivant accord avec le client)	1.254,50 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique suivant accord avec le client, par intervention)	793,00 €
Relais de protection numérique d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique/fonctionnel par intervention, suivant accord avec le client)	338,00 €

Vérification obligatoire des protections clients 20 kV

Relais de protection du disjoncteur principal (1ère mise en service, par intervention)	899,50 €
Relais de protection du disjoncteur principal (Contrôle périodique tous les 3 ans, par intervention)	651,00 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (1ère mise en service, par intervention)	1.254,50 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique tous les 3 ans, par intervention)	793,00 €
Relais de protection numérique d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique / fonctionnel par intervention, tous les 3 ans)	338,00 €

Vérification obligatoire des protections clients 400 V

Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (1ère mise en service, par intervention)	1.254,50 €
Relais de protection d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique tous les 3 ans, par intervention)	793,00 €
Relais de protection numérique d'une installation de production d'électricité injectant dans le réseau (Contrôle périodique/fonctionnel par intervention, tous les 3 ans)	338,00 €

Protections d'équipements pour lesquelles la vérification par le gestionnaire de réseau est facultative

Vérification facultative des protections clients 65 kV

Relais de protection d'une travée transfo (par travée & intervention, suivant accord avec le client)	2.000,05 €
--	------------

Vérification facultative des protections clients 20 kV

Relais de protection d'un départ client supplémentaire. (avec déplacement, suivant accord avec le client)	1.077,05 €
Relais de protection d'un départ client supplémentaire (sans déplacement, suivant accord avec le client)	729,95 €